

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CANON PRO

Version:2

Date de révision: 08/06/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

Identificateur de produit: CANON PRO

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Nettoyant d'armes

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:
FRANCE-FLUIDES
ZIRN 20
F-82270 Montpezat de Quercy
France
Tél: + 33(0)5 63 27 16 57
Télécopie: + 33(0)5 63 27 16 54
Courriel: contact@france-fluides.com

Numéro d'appel d'urgence:
FR - INRS Tél: +33 (0)1 40 44 30 00
B - Centre Antipoisons Tél: +32 (0) 70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange: néant

N°CE: Non applicable.

Éléments d'étiquetage (R - S):

- Symbole(s): Aucun selon le règlement (CE) n°1907/2006 - 1272/2 008 et modifications.
- R-phrase(s): 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
- Phrase(s) S: 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Éléments d'étiquetage (CPL - SGH):

- Symbole(s): Aucun selon le règlement (CE) n°1907/2006 - 1272/2 008 et modifications.
- Mention de danger: Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
- Prévention: Éviter le rejet dans l'environnement.
- Elimination: Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / international

Dangers principaux: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçure de la peau.

Autres dangers: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composant(s) contribuant aux dangers:

- Alcanes en C9-C12
- Conc. (% pds): 0 < C <= 50 - Symbole(s): Xn - R-phrase(s): 53-65-66
- SGH : SGH08 - Tox. asp. 1 - Danger pour la santé - H304 SGH09 - Tox. aq. chron. 1 - Environnement - Attention - H410

4. PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours:

- Inhalation: Air frais, repos.
- Contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon par précaution.
- Contact avec les yeux: - Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
- Ingestion: Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CANON PRO

Version:2

Date de révision: 08/06/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- Inhalation: L'inhalation de gouttelettes aériennes ou d'aérosols peut causer une irritation du tractus respiratoire.
 - Contact avec la peau: Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
 - Contact avec les yeux: irritation légère des yeux (douleur, rougeur)
 - Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :
- Avis aux médecins

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction: poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée, sable, terre.
- Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.
- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent sur le sol.
Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
- Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Tenir à l'écart de toute source d'ignition.
Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
- Précautions pour la protection de l'environnement: Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice). Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
- Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Manipulation:
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
 - Mesure(s) d'ordre technique: Ne nécessite pas de mesures techniques spéciales de protection.
- Stockage:
- Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités: Prendre soin de laisser s'échapper la pression interne du récipient avant son ouverture.
 - Condition(s) de stockage: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Conserver à l'abri du soleil et de toutes autres sources de chaleur.
 - Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Conserver à l'écart des: acides forts, et substances comburantes.
 - Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
 - Matériaux d'emballage non adaptés: - Eviter certains plastiques solubles dans le produit.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CANON PRO

Version:2

Date de révision: 08/06/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Utilisation(s) finale(s) particulière(s): -

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle:

- Limite(s) d'exposition: Données non disponibles.
- Indice biologique: Données non disponibles.
- Mesure(s) d'ordre technique: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Contrôles de l'exposition:

- Protection des voies respiratoires: Pas nécessaire si la ventilation est suffisante.
- Protection des mains: gants en caoutchouc nitrile
- Protection de la peau et du corps: Porter un vêtement de protection approprié
- Protection des yeux: lunettes de sécurité ou écran facial

Mesure(s) d'hygiène:

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- Aspect: liquide
- Couleur: incolore / jaune clair
- Odeur: caractéristique,
- PH: Non applicable.
- Point / intervalle d'ébullition: Non déterminé.
- Point d'éclair: > 55 °C
- Limites d'explosivité: Données non disponibles.
- Densité relative (eau = 1): < 1

Autres informations:

- Hydrosolubilité: Données non disponibles.
- Liposolubilité: Données non disponibles.
- Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques

Autres données:

Information(s) supplémentaire(s):

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité: Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

Stabilité chimique: stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses: éviter les oxydants forts, possibilité de réaction exothermique.

Conditions à éviter: Pas de flamme nue, pas d'étincelles et pas fumer.

Matières incompatibles: Réagit violemment au contact de:: acides forts et substances comburantes.

Produits de décomposition dangereux: En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone et oxydes d'azote (NOx).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CANON PRO

Version:2

Date de révision: 08/06/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Informations sur les effets toxicologiques:
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçure de la peau

Toxicité aiguë:

- Inhalation: L'inhalation de gouttelettes aériennes ou d'aérosols peut causer une irritation du tractus respiratoire.
- Contact avec la peau: Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
- Contact avec les yeux: irritation légère des yeux (douleur, rougeur)
- Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité: Données non disponibles.

Persistance et dégradabilité: naturellement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation: pas de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol: insoluble dans l'eau.

Autres effets néfastes: L'évaluation des dangers ci-dessus est basé sur la connaissance de la toxicité des différents composants du produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB: ne contient pas de composés PBT ou vPvB.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et remis à un récupérateur agréé.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Emballages contaminés: L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour ce produit.
Ne pas brûler les fûts vides ni les découper au chalumeau.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

Numéro ONU: 1993

Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):

- Nom d'expédition des Nations unies: Liquide inflammable, nsa

- Classe(s) de danger pour le transport: 3

- Groupe d'emballage: III

- Etiquettes ADR/RID: 3

- Code danger: 30

- Code de classification et dispositions spéciales: F1

Voies maritimes (IMDG):

- Nom d'expédition des Nations unies: Liquide inflammable, nsa

- Classe: 3

- Groupe d'emballage: III

- N°FS: F-E, S-D

- Etiquette(s) IMDG: 3

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

CANON PRO

Version:2

Date de révision: 08/06/2012

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

Voies aériennes (ICAO/IATA):

- Nom d'expédition des Nations unies: Liquide inflammable, nsa
- ICAO/IATA classe: 3
- Groupe d'emballage: III
- Etiquettes ICAO/IATA: 3

Dangers pour l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

voir rubrique 2.

Évaluation de la sécurité chimique:

voir rubrique 2.

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avis ou remarques importantes:

Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.

Restrictions:

Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

Historique:

- Date de la première édition: 03/04/2009
- Date de la révision précédente: 08/06/2012
- Date de révision: 08/06/2012
- Version: 2

Réalisé par:

hm